

BELRECA
 (Coté sur le marché d'Euronext Brussels)
 Van Putlei 74/76 – B2018 Antwerpen
 E-mail : info@belreca.be / Website : www.belreca.be
 Tel : +32(0)3.230.98.19 - Fax : +32(0)3.239.73.20

Déclaration intermédiaire au 30/09/2011.

La déclaration intermédiaire au 30/09/2011 a été établie par le Conseil d'Administration. Elle couvre la période du 01/07/2011 au 30/09/2011 y compris.

EN EURO	30/09/2011	30/09/2010
Marge brut d'exploitation (solde négatif)		
Charges d'exploitation	(8.422)	(5.823)
Bénéfice d'exploitation (perte d'exploitation)	(8.422)	(5.823)
Revenus Financiers (*)	143.029	1.417.868
Frais Financiers (**)	(13.019)	(40.015)
Bénéfice courant avant impôts	121.588	1.372.030
Produits exceptionnels sur les immobilisations financières :		
- Reprise de réductions de valeurs	0	0
- Plus-values sur ventes	0	1.601.382
Charges exceptionnelles sur les immobilisations financières :		
- Réductions de valeurs actées	0	0
- Moins-values sur réalisations	0	0
Bénéfice de la période avant impôts	121.588	2.973.412

(*) Annexe aux revenus financiers :

Plus-values sur réalisation d'actions (placement de trésorerie) :

01/07 - 30/09/2011 : € 16.111

01/07 - 30/09/2010 : € 1.311.652

(**) Annexe aux frais financiers :

Moins-values sur réalisation d'actions (placement de trésorerie) :

01/07 - 30/09/2011 : € 0

01/07 - 30/09/2010 : € 1.033.480

Reprises de réductions de valeurs sur actions (placement de trésorerie) :

01/07 - 30/09/2011 : € 0

01/07 - 30/09/2010 : € 1.049.200

Le portefeuille (les actifs financiers et les placements de trésorerie) dégage au 30/09/2011 une plus-value latente d'environ € 2.936.324.

Service financier : VAN DE PUT & Co Effectenbank – Banque de Titres – Van Putlei 74/76 à B2018 Antwerpen – www.vandeput.be - E-mail : info@vandeput.be - Tel. (32)03.230.98.19.

POUR PLUS D'INFORMATIONS AU SUJET DE LA BELRECA, CONSULTEZ LE SITE INTERNET : WWW.BELRECA.BE

Een nederlandse versie van deze tussentijdse verklaring is ook gepubliceerd; in geval van interpretatieverschillen tussen de nederlandse versie en de franse versie van deze tussentijdse verklaring, geldt uitsluitend de nederlandse versie.

En cas de divergences d'interprétation entre la version française et la version néerlandaise de la présente déclaration intermédiaire seule la version néerlandaise fait foi.